

Motion élaborée lors de l'Assemblée Générale du personnel du Laboratoire de Physique Nucléaire et des Hautes Énergies (UMR-7585, Paris) le 6 mars 2009 et votée par le Conseil du-dit Laboratoire du 26 mars 2009

Face à la crise majeure qui s'est installée au sein de la communauté académique (universités, organismes de recherche) depuis ces dernières années, notamment suite à l'adoption en août 2007 de la loi dite "LRU" et des réformes en cours au sein des EPST (notamment au CNRS), face à des réformes mises en place sans réelle concertation, et suite aux propos consternants (22/01/09) du Président de la République Française envers l'ensemble du personnel de la recherche et de l'enseignement supérieur, le personnel du Laboratoire de Physique Nucléaire et des Hautes Énergies (UMR-7585) réuni le 6 mars 2009 s'inquiète pour l'avenir du laboratoire et s'associe pleinement à la protestation actuelle contre l'affaiblissement de l'enseignement supérieur et de la recherche publiques.

Il demande l'ouverture d'une large concertation nationale sur l'Enseignement et la Recherche dont les principaux acteurs, enseignants-chercheurs, chercheurs et ITA/BIATOSS ne soient pas exclus. Cette concertation permettra d'élaborer un ensemble de propositions pour une vraie réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche s'inspirant notamment des pistes explorées lors des Etats Généraux de la Recherche de 2004.

Au préalable, le personnel du LPNHE demande :

- Le maintien des organismes de recherche en tant qu'opérateurs indépendants en reconnaissant leurs rôles de garants d'une cohérence nationale, et l'arrêt de leur démantèlement (le LPNHE a voté positivement à la consultation de la C3N).
- La restitution des 923 postes supprimés en 2009 dans l'enseignement supérieur et la recherche ainsi que la mise en place d'un plan pluriannuel de création de postes statutaires.
- L'arrêt de la politique systématique de précarisation des enseignants-chercheurs, chercheurs, ITA et BIATOSS.
- La suppression des chaires "organisme-université" dans leur forme actuelle et le redéploiement de ces postes au sein des Universités et des EPST (pour le CNRS en 2009, la création de ces chaires diminue le recrutement de 90 chercheurs, soit une baisse de 25% par rapport à 2008 et 2007). Le personnel est favorable au renforcement des passerelles existantes entre organismes et Universités.
- Le retrait du projet de décret sur les statuts des enseignants chercheurs, qui supprime tout cadre national et indépendant dans la gestion des services et des carrières.
- Le retrait du projet de "masterisation de l'enseignement", le rétablissement de l'année de stage pédagogique rémunéré en alternance et le maintien des concours nationaux de recrutement des enseignants du premier et du second degré.
- Une réelle amélioration du statut des doctorants et des post-doctorants. Le projet de contrat doctoral dans sa forme actuelle ne garantit pas un financement pérenne et des conditions de travail sereines : le personnel demande son retrait.
- La garantie des moyens budgétaires des Universités et des organismes de recherche pour leur permettre d'assurer pleinement l'ensemble de leurs missions.
- La revalorisation des carrières des ITA et des BIATOSS et plus généralement des bas salaires au sein des organismes et des universités.
- Que l'évolution des rémunérations s'effectue par des promotions en nombre suffisant via les mécanismes paritaires existants, et qu'il n'y ait pas d'individualisation des rémunérations. Le personnel demande ainsi le retrait du projet des primes au rendement (PFR).
- L'arrêt de la mise en place d'un "management de la performance", fondé sur des indicateurs de gestion déconnectés de la réalité voire porteurs d'effets pervers. L'évaluation de la qualité du travail des enseignants-chercheurs ne peut se réduire à des indicateurs quantitatifs tels que le taux de réussite en licence ou le nombre d'articles par chercheur.
- Le retrait de la segmentation des métiers des EPST (métiers d'accompagnement opposés aux métiers de soutien) qui conduit vers l'externalisation à marche forcée.

Le personnel du laboratoire est profondément attaché à la collégialité, l'indépendance et la liberté qui font l'essence du milieu académique que les politiques actuelles visent à détruire.

Le personnel se mobilise contre la destruction progressive du service public de l'enseignement et de la recherche.

Il déclare le LPNHE laboratoire en lutte.